

## Flash Infos

Accueil > Evénements > Actualités du marché > SUPPORTS DE CULTURE ET FERTILISANTS EUROPÉENS

### SUPPORTS DE CULTURE ET FERTILISANTS EUROPÉENS



Le 30 octobre dernier, Afaïa (Syndicat professionnel des acteurs de la filière des supports de culture, paillages, amendements organiques, engrais organiques et organo- minéraux et biostimulants), anciennement CAS, a communiqué sur les bonnes perspectives du projet de règlement européen harmonisé des matières fertilisantes et supports de culture.

Le premier vote plénier du Parlement européen a eu lieu le 24 octobre. Ensuite, une procédure de dialogue à trois sera mise en place entre le Parlement, le Conseil des Ministres et la Commission Européenne pour bâtir un compromis. Compte tenu des délais de mise en application, l'arrivée de ce nouveau règlement est, au mieux, prévue pour fin 2020. Sa mise en place, très attendue par les adhérents d'Afaïa dépend aussi de l'existence de normes européennes, à savoir des « méthodes » permettant d'encadrer chaque paramètre, qu'il concerne l'innocuité, ou la qualité des produits. Les délais sont désormais très courts pour qu'elles soient disponibles à temps pour la mise en application du règlement.

La création de ces normes est répartie entre trois comités techniques du CEN (comité européen de normalisation). Afin d'assurer au mieux l'avancée de ces textes, Afaïa a accédé à la présidence de deux de ces comités :

- TC455 (nouvellement créé pour les biostimulants) a été confié à Benoît Planques (Italpollina France, président d'Afaïa)
- TC223 (pour les amendements organiques et les supports de culture) qui sera présidé par Laurent Largant (délégué général d'Afaïa).

Pour tendre vers un marché de qualité et sécurisé, la normalisation européenne est cruciale pour s'assurer que les futurs produits fertilisants voulant bénéficier du marquage CE soient évalués de la même manière dans les différents pays européens. Les normes européennes s'imposent sur les normes nationales. Ainsi même les intrants revendiquant une mise en marché nationale devront être évalués sur la même base normative.

Actif depuis 1986, Afaïa est le syndicat professionnel des fabricants et metteurs en marché de l'ensemble des supports de culture (terreux et substrats), des fertilisants organiques (engrais organiques, organo-minéraux et amendements organiques), des produits de paillages ainsi que des biostimulants et des additifs agronomiques. 3 millions de m<sup>3</sup> de supports de culture et paillages ; 1,2 million de tonnes d'engrais organiques ; 4 millions de tonnes d'amendements organiques, sont mis chaque année en marché par les producteurs adhérents d'Afaïa, qui génèrent plus de 1 500 emplois directs, avec un CA cumulé de plus de 250 M€.

[www.afaia.fr](http://www.afaia.fr)